



# REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département des Infrastructures  
Office Cantonal des Transports - Direction des Transports Collectifs

**BHNS Genève - Vernier - Zimeysaver (BHNS-GVZ)**

## Fiche d'emprise n° 143

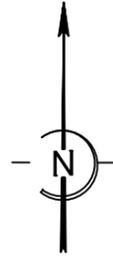
Commune : Vernier  
Propriétaire : DORAVA SA  
Parcelle : 2727  
Plan cadastral : 46  
Echelle 1:500

N° secteur : 1

Bon pour accord pour l'emprise

Date :

Nom + Signature :



### Surface des emprises

Parcelle	Surface parcelle	Emprise définitive	Emprise provisoire	Emprise provisoire installation chantier
2727	2'577 m <sup>2</sup>	env. 34 m <sup>2</sup>	-	-



### Justification de l'emprise :

L'emprise définitive est une régularisation de la situation actuelle à mener dans le cadre des travaux du BHNS.

- Arbre projeté
- Arbre existant
- Bâtiment projeté

Indice	Date / Auteur
A	-
B	-
C	-
D	-
E	-
F	-
G	-



# REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département des Infrastructures  
Office Cantonal des Transports - Direction des Transports Collectifs

## BHNS Genève - Vernier - Zimeysaver (BHNS-GVZ)

### Fiche d'emprise n° 144

Commune : Vernier  
Propriétaire : CONTIGESTION INVEST SA  
Parcelle : 2726  
Plan cadastral : 46  
Echelle 1:500

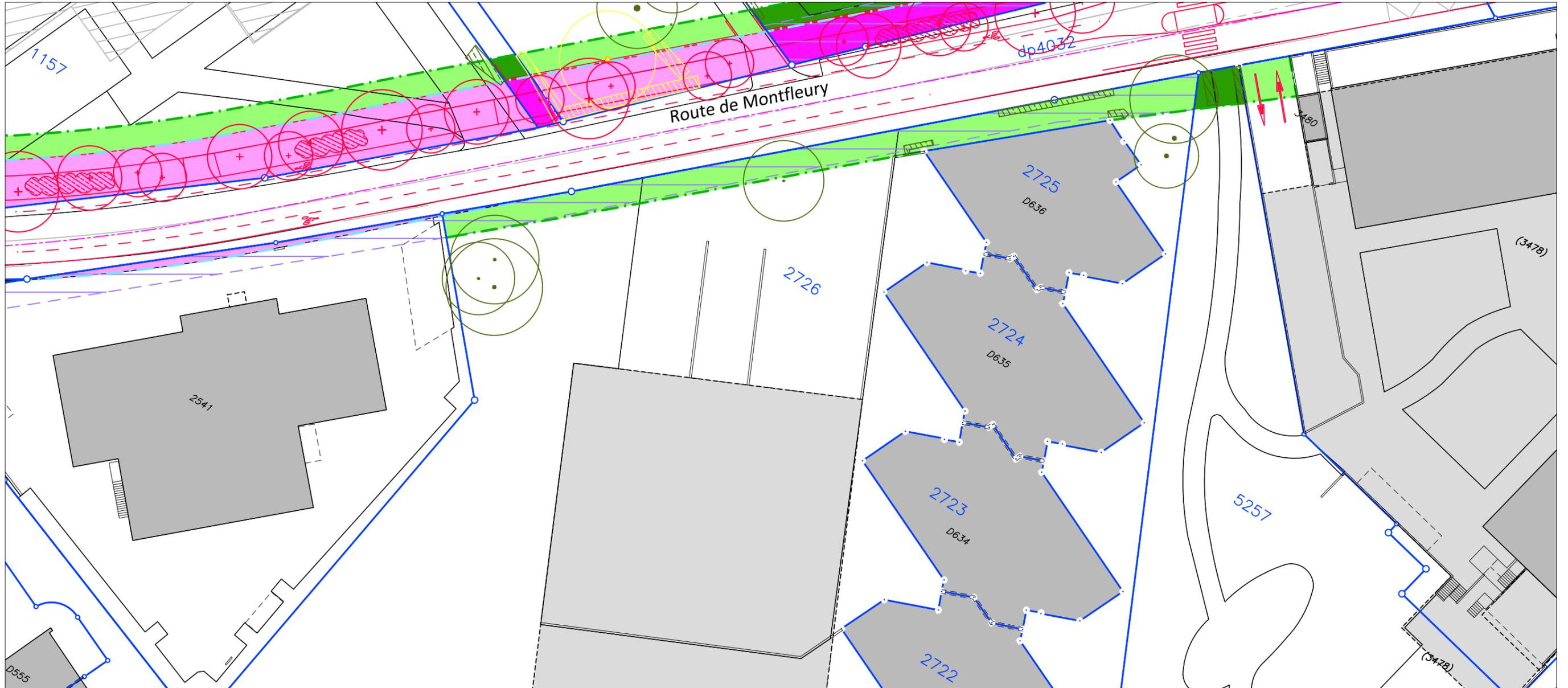
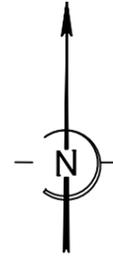
#### Surface des emprises

Parcelle	Surface parcelle	Emprise définitive	Emprise provisoire	Emprise provisoire installation chantier
2726	8'459 m <sup>2</sup>	env. 2 m <sup>2</sup>	env. 312 m <sup>2</sup>	-

### N° secteur : 1

Bon pour accord pour l'emprise

Date :  
Nom + Signature :



**Justification de l'emprise :**  
L'emprise définitive est nécessaire à la réalisation du projet du BHNS-GVZ et des aménagements de la route de Montfleury.  
L'emprise provisoire est nécessaire pour effectuer les travaux (une partie de l'emprise provisoire sera utilisée comme installation de chantier). Elle sera remise en état et restituée à la fin des travaux.

- Arbre supprimé
- Arbre projeté
- Arbre existant
- Haies vives supprimées
- Haies vives projetées
- Bâtiment projeté

Dossier : 8040 / POR  
Etabli le : 25.03.2021

Etabli par : hkd géomatique  
Visa : JH

Données cadastrales du 02.12.2021

Indice	Date / Auteur
A	21.07.2021 / POR
B	30.09.2021 / POR
C	03.12.2021 / POR
D	-
E	-
F	-
G	-



# REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département des Infrastructures  
Office Cantonal des Transports - Direction des Transports Collectifs

## BHNS Genève - Vernier - Zimeysaver (BHNS-GVZ)

### Fiche d'emprise n° 150

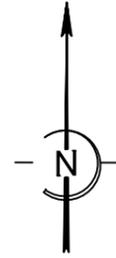
Commune : Vernier  
Propriétaire : ARCENTER SA  
Parcelle : 5256  
Plan cadastral : 46  
Echelle 1:500

N° secteur : 1

Bon pour accord pour l'emprise

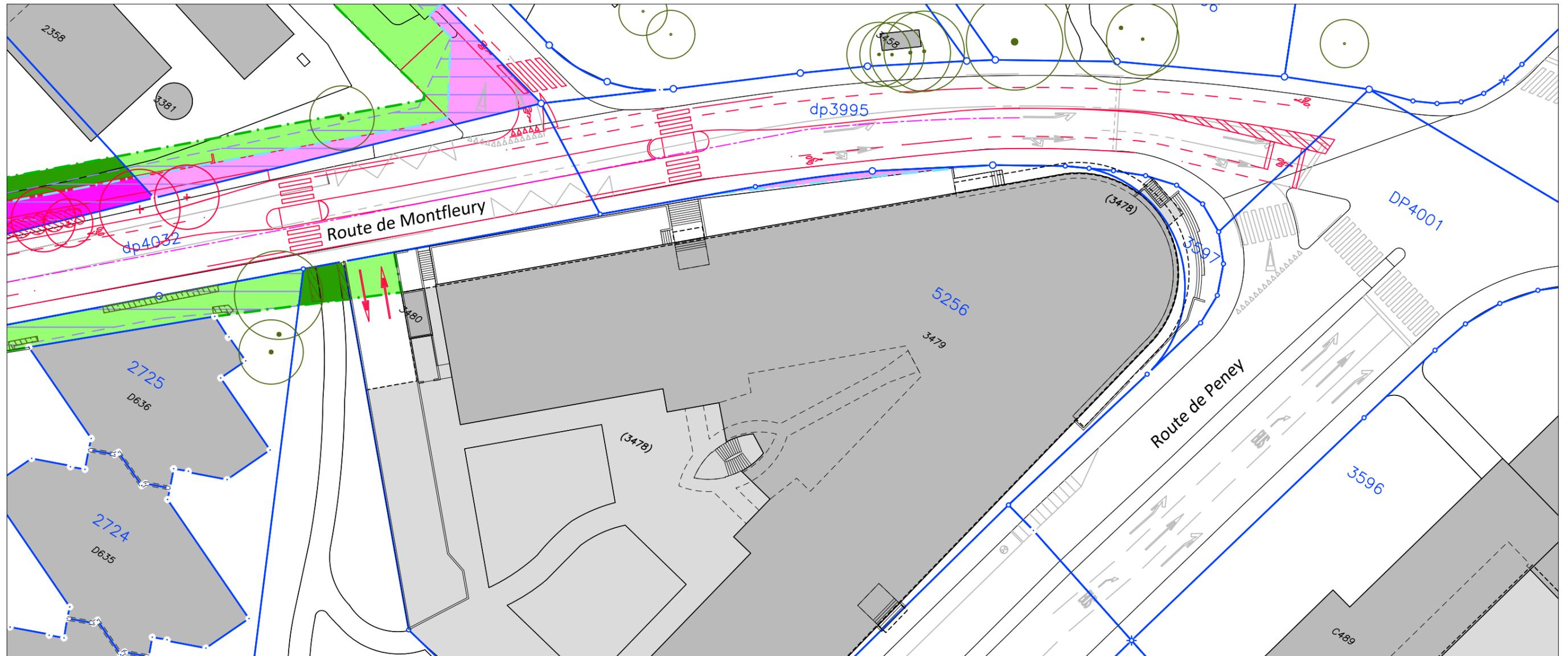
Date :

Nom + Signature :



#### Surface des emprises

Parcelle	Surface parcelle	Emprise définitive	Emprise provisoire	Emprise provisoire installation chantier
5256	5'685 m <sup>2</sup>	env. 14 m <sup>2</sup>	env. 31 m <sup>2</sup>	-



#### Justification de l'emprise :

L'emprise définitive est une régularisation de la situation actuelle à mener dans le cadre des travaux du BHNS.

L'emprise provisoire est nécessaire pour effectuer les raccords avec le domaine public. Elle sera remise en état et restituée à la fin des travaux.

- Arbre projeté
- Arbre existant
- Haies vives projetées
- Haies vives existantes

Indice	Date / Auteur
A	03.12.2021 / POR
B	-
C	-
D	-
E	-
F	-
G	-



# REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département des Infrastructures  
Office Cantonal des Transports - Direction des Transports Collectifs

## BHNS Genève - Vernier - Zimeysaver (BHNS-GVZ)

### Fiche d'emprise n° 451

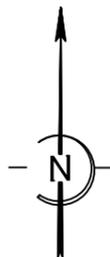
Commune : Vernier  
Propriétaire : VILLE DE GENEVE  
Parcelles : 2899 et 4223  
Plan cadastral : 35  
Echelle 1:1000

N° secteur : 4

Bon pour accord pour l'emprise

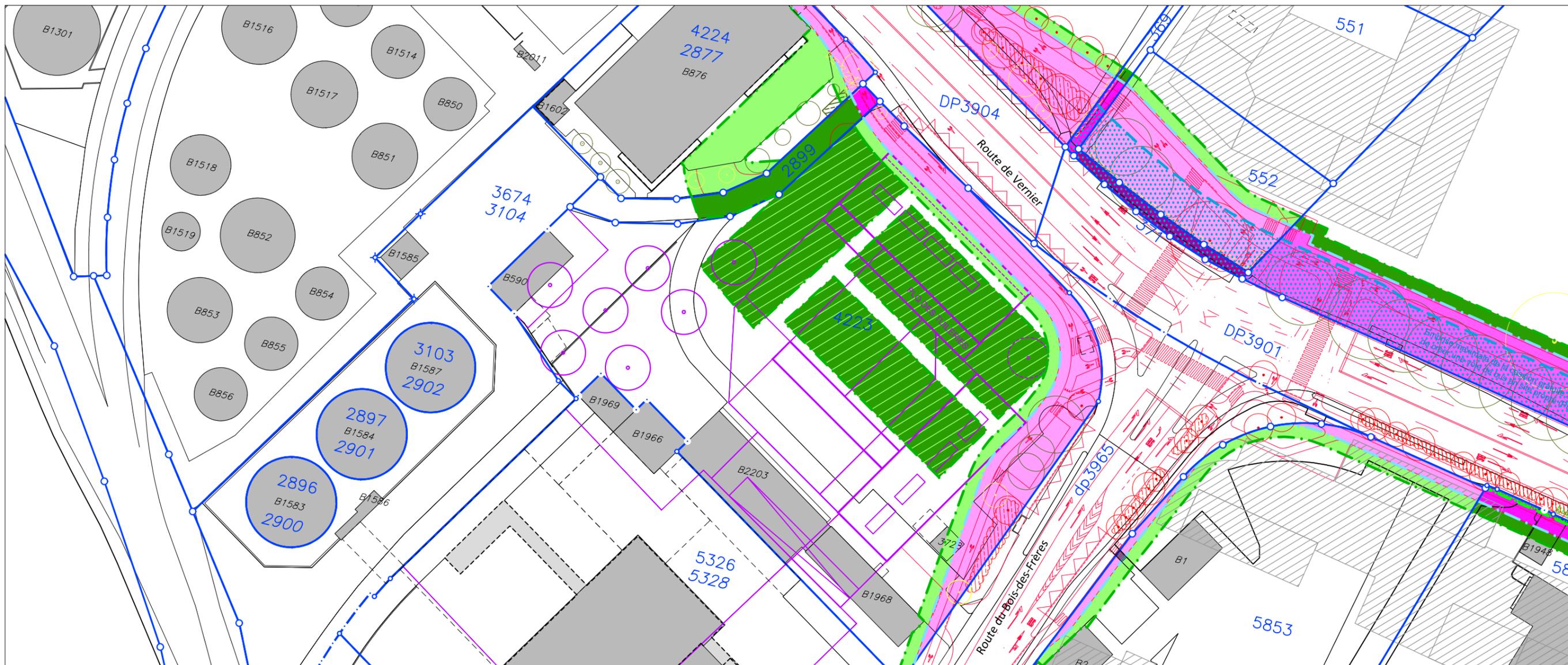
Date :

Nom + Signature :



#### Surface des emprises

Parcelle	Surface parcelle	Emprise définitive	Emprise provisoire	Emprise provisoire installation chantier
2899	507 m <sup>2</sup>	env. 30 m <sup>2</sup>	env. 282 m <sup>2</sup>	-
4223	10'722 m <sup>2</sup>	env. 1'368 m <sup>2</sup>	env. 490 m <sup>2</sup>	env. 3'029 m <sup>2</sup>



#### Justification de l'emprise :

L'emprise définitive est nécessaire à la réalisation du projet du BHNS-GVZ et des aménagements de la route de Vernier et de la route du Bois-des-Frères.

2 arbres et une partie de haie vive seront plantés, 2 arbres seront supprimés.

Une partie de l'emprise provisoire est nécessaire pour effectuer les raccords avec le domaine public et l'autre partie sera utilisée comme installation de chantier. Elles seront remises en état et restituées à la fin des travaux.

Les arbres existants seront conservés et à protéger en phase réalisation.

- Arbre supprimé
- Arbre projeté
- Arbre existant
- Bâtiment projeté
- Haies vives projetées

Dossier : 8040 / POR  
Etabli le : 05.03.2021

Etabli par :  
Visa : JH



Données cadastrales du 26.04.2023

Indice	Date / Auteur
A	08.12.2022 / POR
B	15.03.2023 / POR
C	24.04.2023 / POR
D	02.05.2023 / POR
E	-
F	-
G	-



# REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département des Infrastructures  
Office Cantonal des Transports - Direction des Transports Collectifs

## BHNS Genève - Vernier - Zimeysaver (BHNS-GVZ)

### Fiche d'emprise n° 453

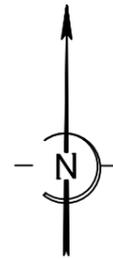
Commune : Vernier  
Propriétaire : VILLE DE GENEVE  
Parcelle : 5853  
Plan cadastral : 19  
Echelle 1:500

N° secteur : 4

Bon pour accord pour l'emprise

Date :

Nom + Signature :



#### Surface des emprises

Parcelle	Surface parcelle	Emprise définitive	Emprise provisoire	Emprise provisoire installation chantier
5853	27'525 m <sup>2</sup>	env. 249 m <sup>2</sup>	env. 384 m <sup>2</sup>	-



#### Justification de l'emprise :

L'emprise définitive est nécessaire à la réalisation du projet du BHNS-GVZ et des aménagements de la Route de Vernier et de la route du Bois-des-Frères.  
L'emprise provisoire est nécessaire pour effectuer les travaux. Elle sera remise en état et restituée à la fin des travaux.  
Les arbres existants seront conservés et à protéger en phase réalisation.

- Arbre supprimé
- Arbre projeté
- Arbre existant

- Haies vives projetées
- Bâtiment projeté

Indice	Date / Auteur
A	23.01.2023 / POR
B	-
C	-
D	-
E	-
F	-
G	-